

Nouvelles fraîches



Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue
Immeuble Albert Allain, 970, avenue Larivière
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5

819 762-0833
abitibi-temiscamingue@upa.qc.ca
www.abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca

2026-09-10
Volume 12, numéro 6

Publipostage 40015960

Une des élections les plus importantes

Le 5 octobre prochain, les Québécois et Québécoises choisiront le gouvernement qui dirigera la province pendant quatre ans. Pour l'agriculture, les décisions prises au cours de ce mandat pourraient toutefois nous suivre pendant vingt ou trente ans.

Nous sommes à un tournant important. Pour plusieurs fermes, les propriétaires approchent de la retraite. La relève existe, mais elle doit pouvoir accéder aux terres, investir et vivre convenablement de son travail. Il est possible de créer de meilleures conditions pour le transfert et le démarrage des entreprises afin d'assurer leur continuité et le maintien des services en région. Car une ferme ou un service perdu ne se remplace pas facilement.

En Abitibi-Témiscamingue, nous avons aussi des terres qui pourraient être remises en production. Toutefois, développer une terre exige des investissements importants, comme le drainage, le chaulage ou l'amélioration des sols. Qui prendra ce risque si les programmes ne tiennent pas compte de nos coûts, de notre climat et de nos distances?

Pendant ce temps, les changements climatiques nous obligent déjà à nous adapter. Les saisons deviennent moins prévisibles. Les épisodes de sécheresse, de pluie abondante ou de gel tardif peuvent rapidement compromettre ou affecter une récolte. Les entreprises doivent investir pour devenir plus résilientes, sans que chaque nouvelle exigence ajoute encore à leur charge administrative. Les programmes d'assurance doivent répondre présents lorsque les récoltes sont décimées.

Thèmes de campagne

Pour la prochaine campagne électorale, nous avons trois demandes claires :

- l'agriculture doit être une priorité;
- les budgets à l'agriculture doivent être bonifiés pour passer de 1 % à 2 % du PIB du Québec;
- les programmes et la réglementation doivent être adaptés aux réalités diverses des régions.

Ce ne sont pas seulement des enjeux agricoles. Ils concernent la sécurité alimentaire de toute la population et l'avenir de nos

communautés rurales. Nous rencontrerons les candidats et candidates, et nous leur présenterons nos priorités. Toutefois, la voix la plus convaincante demeure celle des productrices et producteurs eux-mêmes.

Au cours des prochaines semaines, prenez votre téléphone et réalisez une courte vidéo pour la partager sur les médias sociaux. Présentez votre ferme Expliquez quelle décision gouvernementale changerait réellement votre quotidien. Vous pouvez aussi publier une photo accompagnée de quelques phrases. Nul besoin d'être un spécialiste des communications. Il suffit de parler de ce que vous connaissez.

Faisons en sorte que, pendant cette campagne, aucun candidat et aucune candidate ne puisse dire qu'il ignorait les besoins de l'agriculture d'ici.

Merci à tous et toutes!



Pascal Rheault
Président

Représentations de la Fédération par Martine Delage

6 mai : Rencontre du comité travailleur de rang (Normand Lemieux, vice-président, Mélanie Rivard et Patrick Lafond).

7 mai : Comité exécutif (C.E.) extraordinaire de la Fédération.

8 mai : Rassemblement municipal de l'Abitibi-Témiscamingue, à Rouyn-Noranda (Daniel Coutu et Martine Delage, directrice régionale).

19 mai : Comité du Fonds de défense professionnelle (Pascal Rheault, président).

20 et 21 mai : Conseil général de la Confédération de l'UPA (Pascal Rheault).

27 et 28 mai : Rencontre des directeurs régionaux (Martine Delage).

29 mai : Conseil régional des partenaires du marché du travail (Pascal Rheault).

3 juin : C.E. de la Fédération.

4 juin : Audition à la commission parlementaire PL 17 - *Loi modifiant le stockage de gaz naturel et sur les conduites de gaz naturel et de pétrole aux fins d'encadrer les réservoirs souterrains et certaines conduites*

pour témoigner sur l'exploration de l'hydrogène naturel (Pascal Rheault).

5 juin : Conseil d'administration (C.A.) du Centre technologique des résidus industriels (CTRI) (Normand Lemieux).

16 juin : Atelier sur l'intelligence artificielle pour les directeurs des fédérations régionales et spécialisées (Martine Delage).

17 et 18 juin : Réunion des directeurs régionaux (Martine Delage).

17 juin : Table sectorielle Foin FADQ-UPA – Futur de la protection foin et pâturages (Pascal Rheault).

21 juin : Rencontre du ministre provincial de l'Agriculture, Donald Martel (Pascal Rheault, Martine Delage et David Prince, responsable des communications et de la vie syndicale).

23 juin et 9 juillet : C.A. du Collectif en formation agricole de l'Abitibi-Témiscamingue (Marie-Soleil Létourneau, répondante en formation agricole).

26 juin : Assemblée générale annuelle du Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue (Normand Lemieux).

8 juillet : C.E. extraordinaire de la Fédération.

15 juillet : Comité extraordinaire du Fonds de défense professionnelle (Pascal Rheault).

29 juillet : Comité des priorités de la Fédération et rencontre avec Sébastien Lemire, député d'Abitibi-Témiscamingue.

30 juillet : Comité assurance récolte foin provincial (Pascal Rheault).

5 août : Caravane des changements climatiques à la Ferme Danicard.

10 août : Agriculmat – Rencontre des deux comités des partenaires provinciaux (Martine Delage).

11 août : Rencontre de suivi sur le dossier des régions périphériques avec Martin Caron, président général de l'UPA (Pascal Rheault et Martine Delage).

19 août : C.A. extraordinaire de la Fédération.

25 août : Rencontre FADQ-UPA : échange avec le vice-président aux assurances (Pascal Rheault et Martine Delage).

31 août : Comité vie syndicale (David Prince).

Mise à jour des enjeux avec Sébastien Lemire par Martine Delage

Le 29 juillet dernier, des représentants de la fédération régionale rencontraient le député d'Abitibi-Témiscamingue, Sébastien Lemire. Depuis le 27 janvier 2026, M. Lemire est l'un des vice-présidents du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire qui étudie les projets de loi, les activités et dépenses du gouvernement ainsi que tout sujet touchant le secteur agricole et agroalimentaire canadien. Il a pu nous faire part des travaux du comité.

La rencontre a été une belle occasion pour faire une mise à jour des enjeux agricoles. Il a été question entre autres des programmes de gestion des risques en agriculture, dont l'étude sur les programmes Agris. Il a

été identifié que ces programmes doivent être prévisibles, flexibles, avec des règles allégées pour un décaissement rapide si nous voulons assurer la résilience des entreprises.

Nous avons également discuté des coupes budgétaires effectuées dans la recherche en agriculture au Canada et de la nouvelle Stratégie nationale de sécurité alimentaire du Canada assortie d'investissements de plus de 3 milliards de dollars sur dix ans. Évidemment, le contexte du renouvellement de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) nous a permis de discuter des enjeux pour le secteur laitier. Nous avons finalement réitéré des besoins de la région concernant les coûts de transport plus élevés et des besoins

en drainage des terres agricoles en régions rurales. « Une rencontre qui nous montre l'importance de maintenir les liens avec le fédéral et d'utiliser nos porte-paroles à la Chambre des communes pour porter nos enjeux », selon notre président, Pascal Rheault.



#jevoteagriculture, pour que l'agriculture soit au premier plan des engagements des partis

par David Prince

Le 5 octobre prochain, les Québécois et Québécoises éliront leur prochain gouvernement. D'ici là, l'agriculture régionale doit se faire entendre afin que les différents partis politiques prennent des engagements concrets en matière de sécurité alimentaire et de productivité agricole.

Nous souhaitons sensibiliser autant les candidats de la région que la population aux réalités et aux enjeux vécus par les producteurs et productrices agricoles d'ici. Pour y arriver, nous avons besoin de votre collaboration.

Nous vous invitons à réaliser une courte vidéo dans laquelle vous présenterez un enjeu concret auquel vous faites face sur votre entreprise.

Expliquez simplement en quoi une intervention ou un soutien gouvernemental pourrait vous aider à régler cet enjeu et faire une réelle différence pour votre entreprise.

Il peut s'agir, par exemple, de drainage ou de nivelage des terres, d'investissements dans de nouvelles technologies, de programmes de gestion des risques, d'aide au transport ou de tout autre enjeu qui freine le développement ou la productivité de votre entreprise.

Publiez ensuite votre courte capsule sur vos réseaux sociaux avec le mot-clic **#jevoteagriculture** et identifiez les candidats et candidates de votre circonscription dans votre publication.



Plus nous serons nombreux à prendre la parole, plus l'agriculture occupera une place importante dans la campagne électorale.

Faisons entendre la voix des producteurs et productrices agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue.

Visite du ministre en Abitibi-Témiscamingue

par David Prince

Le ministre de l'Agriculture, Donald Martel, était de passage en Abitibi-Témiscamingue les 20 et 21 juin dernier. La fédération régionale de l'UPA a pu le rencontrer pendant près d'une heure dans ses locaux de Rouyn-Noranda.

Le ministre a souvent visité la région alors qu'il occupait d'autres fonctions, mais il a avoué lui-même ne pas savoir qu'une grande industrie agricole occupait l'Abitibi-Témiscamingue puisqu'il connaissait surtout les mines et la forêt. « Soyez certain que lorsqu'on parlera de l'Abitibi-Témiscamingue à Québec, il sera toujours question d'agriculture à partir de maintenant », a-t-il dit.

La fédération régionale a fait valoir plusieurs particularités de la région, notamment son éloignement des marchés et la nécessité que les programmes tiennent compte des coûts de transport.

Le président de la fédération régionale, Pascal Rheault, a aussi insisté sur le grand potentiel agricole de la région. Par contre, l'investissement dans des programmes de drainage, de chaulage et de nivelage permettrait de rendre les entreprises plus résilientes face aux changements climatiques et d'augmenter les rendements.

M. Martel a informé qu'il travaille présentement à un scénario pour identifier les régions périphériques afin d'établir une différenciation dans le soutien. Il nous a également questionnés sur la relève agricole et nous avons fait valoir le besoin de capital patient.

D'ailleurs, le ministre a visité plusieurs entreprises agricoles, et ce, dans les cinq MRC de la région. Il a



Le ministre de l'Agriculture, Donald Martel, entouré du président de la fédération régionale de l'UPA, Pascal Rheault, et de la directrice régionale, Martine Delage.

ainsi pu voir l'immensité du territoire. Il a d'ailleurs été question de rendre les programmes d'assurance beaucoup plus précis, car le programme d'assurance collective foin, avec les stations météo, n'est pas efficace. Nous avons pu le constater lors de la sécheresse de l'été 2023.

La caravane sur les changements climatiques de passage à la Ferme Danicard

par David Prince

Les changements climatiques sont inéluctables et affecteront le climat de l'Abitibi-Témiscamingue. Les entreprises agricoles de la région en subiront les impacts dans les prochaines années, que ce soit en raison de la sécheresse ou des surplus d'eau.

Pour s'y préparer et pour tenter de s'y adapter, la caravane des changements climatiques était de passage à la Ferme Danicard, le 5 août dernier, dans le quartier Cloutier à Rouyn-Noranda. Il s'agit d'un événement organisé par l'UPA et le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ).

Plusieurs experts et chercheurs de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue étaient sur place afin de faire connaître leurs travaux et discuter des impacts qu'auront les changements climatiques sur les pratiques agricoles.

Selon Ouranos, l'Abitibi-Témiscamingue verra le climat se réchauffer de 2,1 à 4,6 °C par rapport à l'ère préindustrielle d'ici 2050. Nous pourrions donc bénéficier d'environ 25 jours de croissance

supplémentaires.

Par contre, il faut s'attendre à davantage d'événements extrêmes comme des sécheresses, des surplus d'eau ou des invasions de ravageurs qui endommagent les cultures. Il devrait aussi y avoir davantage de pluie et de verglas en hiver, ce qui pourrait affecter les cultures pérennes.

Selon le technicien en agroenvironnement, Pierre-Paul Rocheleau, qui était présent à la caravane des changements climatiques, la sécheresse de 2023 pourrait se reproduire plus souvent à l'avenir, a-t-il mentionné à la cinquantaine d'intervenants et de producteurs agricoles présents.

Plus résilients

Les producteurs et productrices qui réussiront à tirer leur épingle du jeu seront ceux qui réussiront à adapter leurs opérations à la nouvelle situation. Un bon système d'irrigation en cas de sécheresse et du drainage

en cas de surplus d'eau pourraient sauver davantage de récoltes dans l'avenir.

Le président de la fédération régionale de l'UPA, Pascal Rheault, a d'ailleurs plaidé sur les ondes de RNC Média l'implantation d'un nouveau programme de drainage, de nivelage et de chaulage afin de s'adapter au climat présent et futur.



Pierre-Paul Rocheleau et Frédérique Dupéré-Larouche, agronomes au CDAQ, ont expliqué les impacts qu'auront les changements climatiques et le bilan carbone effectué à la Ferme Danicard.

Une ferme qui capte plus de GES qu'elle n'en émet

par David Prince

La caravane des changements climatiques avait de bonnes raisons de s'arrêter à la Ferme Danicard, du quartier Cloutier à Rouyn-Noranda. Cette ferme en grandes cultures biologiques est une des seules au Québec, par ses activités, à capter plus de gaz à effet de serre dans ses sols et ses arbres qu'elle n'en émet dans l'atmosphère.

Lorsque Pierre-Paul Rocheleau a constaté le résultat du bilan carbone qu'il venait d'effectuer à la Ferme Danicard, il était convaincu qu'il avait fait une erreur. Par contre, le bilan a été révisé par plusieurs personnes et

le résultat était toujours le même.

En 2024, par ses opérations, la Ferme Danicard, propriété de Daniel Coutu et Christiane Sicard, a capté 700 tonnes en équivalent de CO₂ qu'elle n'en a émis dans l'atmosphère.

Une bonne gestion des rotations de culture, beaucoup de culture pérenne et un approvisionnement local en fertilisants sont quelques-unes des pratiques mises en place à la ferme pour réussir ce tour de force.

Bravo à la Ferme Danicard pour cet exploit!



Le copropriétaire de la Ferme Danicard et président du Syndicat local de l'UPA de Rouyn-Noranda, Daniel Coutu.

Félicitations à Michel Robert, élu président des Producteurs de lait du Québec

par David Prince

La Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue tient à féliciter chaleureusement Michel Robert pour sa nomination à la présidence des Producteurs de lait du Québec.

Producteur de lait à Saint-Eugène-de-Guigues, il sera appelé à représenter les productrices et producteurs de lait de partout au Québec. Cela témoigne à la fois de son engagement, de son leadership et de la confiance que lui accordent ses pairs.

La situation mondiale actuelle et la menace envers la gestion de l'offre que constituent les négociations commerciales avec les États-Unis seront au cœur de son mandat. Il

accède à ce poste important à un moment clé pour les producteurs et productrices de lait de la région et du Québec.

Producteur laitier bien ancré dans notre région, il connaît aussi très bien les réalités particulières auxquelles sont confrontées les entreprises agricoles en région éloignée. Son expérience et sa connaissance du terrain seront certainement des atouts importants dans ses nouvelles fonctions, alors que le secteur laitier doit composer avec de nombreux défis et continuer à préparer son avenir.

Sa nomination démontre également que l'expertise, les idées et le

leadership présents en Abitibi-Témiscamingue peuvent rayonner et contribuer aux grandes orientations de l'agriculture québécoise.

Félicitations Michel!



Une première chasse à la grue du Canada

par David Prince

Pour la première fois, la chasse à la grue du Canada sera permise cet automne sur les terres agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue.

Du 12 au 25 septembre 2026, la chasse à la grue sera permise, mais uniquement sur les terres agricoles. La limite est fixée à une grue par jour et il n'est pas permis d'avoir plus d'une grue en sa possession. Les chasseurs devront notamment détenir le permis fédéral requis pour la chasse aux oiseaux migrateurs et utiliser des munitions non toxiques.

Cette première saison de chasse constitue un nouvel outil pour encadrer une population en forte croissance. Les grues causent d'importants dommages aux récoltes. Il s'agit donc d'un outil supplémentaire pour les producteurs aux prises avec des dommages aux cultures. Depuis plusieurs années, l'UPA et les organismes de chasseurs réclamaient d'ailleurs l'ouverture d'une saison de chasse au Québec.

Deux ans

La population de grues du Canada a connu une forte croissance au cours des dernières décennies. Pour l'instant, la chasse sera permise pour deux ans, mais elle pourrait être prolongée.

Environnement et Changement climatique Canada estime que la population peut soutenir une récolte encadrée et continuera de suivre son évolution ainsi que les résultats de cette nouvelle chasse.

L'Abitibi-Témiscamingue est particulièrement concernée : elle constitue, avec le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'une des principales régions où sont observées d'importantes concentrations de grues sur les terres agricoles durant leur migration automnale.

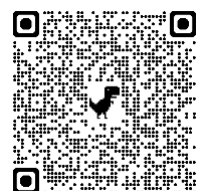


La forte croissance de la population de grues du Canada en région cause plusieurs dommages aux cultures. La chasse devrait permettre de mieux contrôler la population. Photo : David Prince

Un modèle d'entente entre un producteur et un chasseur

est disponible sur le site Internet de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue.

Vous pouvez y accéder directement en numérisant le code QR.



Adoption du Règlement sur les pratiques agroenvironnementales (RPAE) par Anne-Marie Trudel

Le RPAE a été publié le 15 juillet dernier. Ce nouveau règlement remplacera progressivement, à compter du 1^{er} janvier 2027, le Règlement sur les exploitations agricoles (REA) en vigueur depuis 2002. Le RPAE a pour but de protéger l'environnement, particulièrement l'eau et le sol, contre les répercussions de certaines activités du secteur agricole.

Les principaux faits saillants et changements à connaître par rapport au REA sont les suivants :

- **Préséance du RPAE** : les municipalités ne peuvent pas adopter de normes plus sévères portant sur un même objet que le RPAE. Par exemple, les municipalités ne peuvent adopter de normes plus contraignantes en matière de protection riveraine.
- La **mise en culture d'une nouvelle superficie** est maintenant encadrée dans l'ensemble du Québec.
- À compter de 2028, une portion croissante des superficies cultivées d'une ferme devra être couverte d'une **végétation enracinée** couvrant entièrement le sol pendant l'hiver pour atteindre 50 % en 2032 (25 % pour les cultures maraîchère, fruitière, ornementale et biologique).

- Une inspection des **ouvrages de stockage étanche** des fumiers au moins tous les 25 ans est exigée. Un échéancier est fixé pour répartir la mise en œuvre de cette exigence dans le temps.
- Le stockage des fumiers en **amas au champ** reste permis aux conditions déjà en vigueur, auxquelles s'ajoutent : 1) l'amas doit être situé à plus de 15 mètres d'un milieu humide ou hydrique, ou d'un fossé et 2) le sol sous l'amas et dans un pourtour de 15 mètres de l'amas ne doit pas être travaillé.
- L'**épandage de fertilisants** doit être réalisé sur un sol non gelé et non enneigé. Si l'épandage a lieu après le 1^{er} novembre, il doit être réalisé conformément au Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) ou à une recommandation agronomique.
- Les critères d'**assujettissement au PAEF** sont semblables, mais s'ajoutent deux catégories : 1) les producteurs cultivant plus de 50 hectares de cultures fourragères et de pâturage et 2) les producteurs en serre d'une superficie de plus d'un hectare.
- L'exploitant d'un lieu d'élevage visé par l'obligation de mettre en



place un PAEF doit, au moins une fois tous les cinq ans, mandater un agronome afin qu'il procède à l'**évaluation des déjections animales produites** (et non à la caractérisation).

- À compter de 2029, le **bilan de phosphore** sera remplacé par un bilan annuel des éléments fertilisants. Le bilan d'une année devra être acheminé au plus tard le 15 mai de l'année suivante. Il s'agit donc d'un bilan réellement appliqué à la ferme l'année précédente plutôt qu'un bilan prévisionnel.

D'autres dispositions concernent :

- les terres possédant une pente de plus de 10 % sur plus de 100 mètres;
- la gestion des eaux de laiterie;
- le rejet d'eaux usées de fruits et de légumes;
- le secteur acéricole.

Questionnaire sur vos besoins en drainage agricole

par Anne-Marie Trudel

La fédération régionale de l'UPA souhaite recueillir de l'information auprès des producteurs agricoles qui sera utilisée lors de ses représentations. Plus précisément, le questionnaire a pour objectifs de :

1. Mieux connaître les besoins en drainage et chaulage, l'intérêt pour de futurs travaux, les principaux facteurs qui limitent leur réalisation et les formes de soutien qui pourraient favoriser les investissements;
2. Mieux connaître la problématique d'entretien des

cours d'eau sur le territoire.

Le questionnaire ne prend que cinq minutes à remplir. La date limite pour y répondre est le **16 septembre 2026**. Il a été envoyé par courriel à toutes les fermes de la région le 2 septembre. Vérifiez dans vos courriels indésirables. Vous pouvez aussi cliquer sur le code QR pour répondre au questionnaire.



Employeurs de TET : sachez vers qui vous tourner

par Julie Lavoie

Lorsqu'un travailleur étranger temporaire (TET) vit une difficulté, il peut être difficile pour l'employeur de savoir quoi faire, comment intervenir et vers qui se tourner. La première étape est simple : **communiquez avec votre Centre d'emploi agricole (CEA)**. Nous pouvons vous aider à évaluer la situation, vous conseiller sur les démarches à privilégier et vous orienter vers les bonnes ressources. Selon la situation, différents organismes peuvent aussi offrir du soutien :

- **CEA** : premier point de contact pour vous guider et vous accompagner;
- **RATTMAQ** : soutien et information concernant les droits, les conditions de travail et certaines démarches;

- **CAFLA** : soutien psychosocial, accompagnement et ressources pour les TET;
- **Immigrant Québec** : information sur l'intégration, la vie et le travail au Québec;
- **Mosaïque** : accueil et intégration des personnes immigrantes en Abitibi-Témiscamingue;
- **Gouvernement du Québec et consulat du travailleur** : information et soutien selon la situation.

D'autres outils sont également disponibles, soit le **guide pour les TET** et le **site Internet InfoTET Québec**. Vous pouvez y accéder en cliquant sur les deux codes QR, en haut, à droite. Sur ce site, il vous est aussi possible de vous inscrire à l'infolettre, pour les employeurs et

pour les TET (en français ou en espagnol).

Vous n'avez pas à gérer ces situations seuls. Avant d'entreprendre des démarches, contactez votre CEA : nous vous aiderons à identifier la meilleure ressource selon la situation et nous pouvons vous accompagner tout au long du processus. Les travailleurs de rang sont également disponibles pour vous soutenir dans les moments plus difficiles. N'hésitez pas à les contacter :

Sabrina Audet-Godin : 819 629-7562
tr.temis1@cpstemis.org

Esther Mongrain : 819 301-4155
travailderang@cpsao.org



TET : capsules vidéo à partager Julie Lavoie

Des **capsules vidéo d'information** sont disponibles pour aider les travailleurs étrangers temporaires à mieux comprendre leurs droits, les ressources disponibles et certaines réalités liées à leur séjour et à leur travail au Québec. Comme employeur, vous pouvez les **partager avec vos travailleurs**, notamment lors de leur accueil ou lorsqu'ils ont besoin d'information supplémentaire. Elles sont disponibles sur la chaîne YouTube de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Capsule vidéo 1 : Prestations parentales	Capsule vidéo 2 : Le rôle de l'UPA	Capsule vidéo 3 : Les impôts	Capsule vidéo 4 : La retraite

Un outil simple à transmettre pour favoriser une meilleure compréhension et orienter vos travailleurs étrangers temporaires vers les bonnes ressources.

Adhésion à la Mutuelle de prévention de l'UPA par Julie Lavoie

Les employeurs qui souhaitent **adhérer à la Mutuelle de prévention de l'UPA** ont jusqu'au **30 septembre** pour déposer une demande complète. Faire partie d'une mutuelle permet notamment de :

- Bénéficier d'un **accompagnement en prévention et en SST**;
- Être mieux outillé pour **identifier et corriger les risques** dans votre entreprise;
- Améliorer la gestion de vos dossiers de lésions professionnelles;
- Favoriser un **milieu de travail plus sécuritaire**;
- Profiter, selon la performance de la Mutuelle, d'un **impact avantageux sur vos cotisations CNESST**.

Vous êtes intéressé? Communiquez avec votre CEA afin d'obtenir plus d'information et de connaître les démarches d'adhésion, au 819 762-0833, poste 4316, ou à jlavoie@upa.qc.ca.



La chronique agricole est de retour pour une 15^e année

par David Prince

La chronique agricole, sur les ondes de la station de radio CKVM, sera de retour pour une 15^e saison à compter du 7 octobre prochain, grâce à un partenariat entre la fédération régionale de l'UPA et Desjardins Entreprises. Diffusée chaque mercredi matin à 8 h 45, pendant 30 semaines, la chronique agricole vise à faire connaître l'actualité agricole régionale auprès du grand public. Chaque année, plusieurs sujets sont abordés, par exemple la mise en marché de proximité, les travailleuses de rang, les motoneiges sur les terres agricoles, la hausse du prix du pétrole et ses conséquences en agriculture, etc.

Notre sondage sur les outils de communication de la fédération régionale de l'UPA, réalisé en 2025, a dévoilé qu'environ la moitié des producteurs et productrices agricoles du Témiscamingue écoutent régulièrement la chronique agricole. Il est également possible pour les producteurs et productrices de l'Abitibi, ainsi que la population générale, de rattraper la chronique agricole en différé puisqu'elle est publiée chaque semaine sur le site Web de la fédération régionale. Vous pouvez d'ailleurs réécouter les chroniques de la dernière saison en numérisant le code QR à droite.



Invitation – Caravane Santé des sols

par le MAPAQ

L'équipe de la **Caravane Santé des sols** du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) s'arrête chez nous! Venez assister à quatre ateliers pratiques et à deux simulations qui vous permettront de mieux comprendre vos sols et les stratégies gagnantes pour favoriser leur santé et leur productivité.

Cette journée est une occasion unique d'échanger avec des experts et des producteurs sur le thème de la santé des sols tout en étant directement au champ! L'activité se tient aux dates et endroits suivants :



- **Le 7 octobre 2026, à la Ferme Baril Bon Lait inc.** (883, chemin des 6^e-et-7^e Rangs Nord, Lorrainville);
- **Le 8 octobre 2026, à la Ferme Denis Trépanier SENC** (8, rue des Peupliers, Trécesson).

Voici le programme de la journée :

9 h **Mot de bienvenue** : présentation de la ferme hôte

9 h 30 **Simulation et ateliers** :

- Simulateur de pluie
- Comment lire et comprendre mon sol, par Marie-Ève Bernard, agronome, MAPAQ
- Caractéristiques d'un sol vivant, par Caroline Martineau et Darquise Froment, agronomes, MAPAQ

12 h **Dîner servi sur place**

13 h 30 **Simulation et ateliers (suite)** :

- Simulateur de compaction
- Compaction des sols, par Geneviève Régimbald et Carolyne Bouffard, agronomes, MAPAQ
- Gestion de l'eau, par Chloé Boucher-Ravenhorst, ingénieure, MAPAQ

15 h 30 **Fin des ateliers**

L'activité a lieu beau temps, mauvais temps. **Inscription obligatoire, avant le 1^{er} octobre 2026.** Le coût d'inscription est de 30 \$. Pour vous inscrire, cliquez sur le code QR à droite.

Cette activité est organisée par le MAPAQ, en partenariat avec le Groupe conseil agricole de l'Abitibi-Témiscamingue, le Collectif en formation agricole de l'Abitibi-Témiscamingue, AGRicarrières et le programme Intervention-Compétences.



AVIS AUX LECTEURS ET LECTRICES :

Lorsque des publicités sont insérées dans ce journal, elles sont payées par le promoteur. L'UPA accepte, sans égard au contenu.



KOCH GRAIN ELEVATOR (EARLTON) INC.



MISE EN MARCHÉ DES GRAINS

Achat et vente de grains
Séchage et entreposage de grains
Transport de grains

Norman R. Koch, acheteur de céréales

125364 Gravel Road, Earlton (Ontario) P0J 1E0

Tél. : 705 563-8325

Télec. : 705 563-2843

Courriel: nkoch.info@gmail.com